Rénovation Vézelay, chantier collectif!

Le président de la République a demandé au préfet de l'Yonne d'engager un vaste programme de rénovation et de mise en valeur du site historique de Vézelay, dans l'Yonne, classé au patrimoine mondial de l'humanité. Le sous-préfet d'Avallon est chargé de piloter ce dossier.

Un programme

de 50 millions

d'euros sur

dix ans.

e 30 septembre 2010, le président de la République, en visite à Vézelay dans l'Yonne, a souhaité que soit menée « une opération d'envergure permettant de redonner à ce lieu exceptionnel un lustre en rapport avec son passé prestigieux et sa *réputation mondiale* ». Site touristique international attirant chaque année un million de personnes, lieu de rassemblement de milliers de pèlerins, Vézelay est dominé par la basilique Sainte-Marie-Madeleine, chef-d'œuvre de l'architecture romane construit par les moines bénédictins au IXe siècle et restauré au XIX^e par Prosper Mérimée et Viollet-le-Duc.

Si, depuis quinze ans, le ministère de la Culture assure la maîtrise d'ouvrage des travaux sur la basilique - une opération de restauration des couvertures s'est même récemment achevée -, « la basilique souffre encore de nombreux désordres qui affectent massivement l'édifice, et notamment le tympan, sa pièce maîtresse », précise Mourad Chenaf, sous-préfet d'Avallon. Le coût de cette restauration est estimé entre 20 et 30 M€, sans compter les travaux nécessaires pour la rénovation du village médiéval de Vézelay.

Mais Vézelay ne se réduit pas au village et à sa basilique. L'édifice domine en effet un site remarquable, constellé de joyaux architecturaux et naturels dissé-

minés dans les communes voisines. Le chef de l'État a donc souhaité que soit pris en compte l'ensemble du site classé, soit un territoire s'étendant sur douze communes et 10 000 hectares autour de la colline de

« La demande que le président de la République a adressée au préfet de l'Yonne comportait un volet rénovation mais également un volet développement économique, précise le sous-préfet d'Avallon, qui est chargé de piloter le projet. Il nous revenait également de faire une première évaluation financière de l'opération. »

Ce travail de préfiguration, conduit d'octobre à décembre 2010, a été formalisé dans un document identifiant les enjeux, les objectifs et les moyens à mettre en œuvre. « Nous avons élaboré un programme stratégique comportant une vingtaine de thématiques, qui mobilisera 50 M€ sur dix ans. » L'enjeu, tel qu'il a été défini, est de « redonner à la basilique tout son lustre, de mettre en scène cet édifice et ses abords immédiats - parvis, terrasse, jardin -, de restaurer les remparts, de requalifier l'espace public du village, de sauvegarder et mettre en perspective des monuments historiques, de valoriser la colline et de favoriser le développement du vignoble ». Vaste programme, chantier complexe qui nécessite le lancement d'études de conception. « Trois ans seront nécessaires pour mener à bien ces études et trouver des accords avec des partenaires. »

Avant la mise en place du programme stratégique, l'État a souhaité lancer un programme à court terme. Ce programme, qui couvre la période 2011-2013, mobilisera 7 M€, dont 4,5 de l'État, le reste étant financé en grande partie par les collectivités locales. « Un comité de pilotage réunissant l'État, le conseil régional de Bourgogne, le conseil général de l'Yonne et la communauté de communes du Vézelien sera installé prochainement et assurera la conduite d'une quinzaine d'opérations structurantes dans l'attente de la création d'une structure de gestion en charge de la réalisation du programme global. » Les opérations engagées dans le cadre du programme à court terme sont très concrètes, comme la sauvegarde des tympans du narthex de la basilique, la restauration d'une de ses façades, le lancement des premiers travaux sur les remparts du village, la rénovation d'édifices historiques dans les communes voisines ou la mise en lumière de la colline.

« Ce programme à court terme est une préfiguration du programme stratégique qui sera véritablement lancé en 2014. Il nous permet de consolider le partenariat avec les collectivités locales et de trouver des partenaires privés, comme le souhaite le président de la République. L'objectif en effet est de mettre en place un véritable partenariat public-privé pour ce projet



MOURAD CHENAF SOUS-PRÉFET D'AVALLON « La demande que le président de la République a adressée au préfet de l'Yonne comportait un volet rénovation mais également un volet

UN PROJET SOUS LE SIGNE DE L'EXCELLENCE

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979 et bénéficiant de nombreux labels (parc naturel régional du Morvan, ville sanctuaire, plus beaux villages de France, zone Natura 2000), Vézelay exige un programme stratégique de restauration « ambitieux, respectueux et visant l'excellence, comme le souligne Mourad Chenaf. C'est la raison pour laquelle le ministère de la Culture va mettre en place un comité scientifique réunissant des grandes personnalités de la science, de la culture, de l'architecture et du monde artistique, qui sera chargé de valider les grandes orientations stratégiques qui seront prises ».

partenaires institutionnels (la région, le département, les communautés de communes et les communes), et les acteurs locaux. Il lancera également des réunions d'information avec les acteurs économiques, et plus particulièrement les professionnels du tourisme, pour qu'ils s'impliquent dans ce projet. La population n'est pas oubliée, elle non plus. « Nous avons souhaité que les habitants soient consultés sur le sujet. Nous faisons en sorte de les informer précisément sur l'ensemble du projet, nous recueillons leurs avis et nous les rassurons sur certains aspects, comme les

CHARTE UNESCO ET GRAND SITE

Pour mener à bien ce projet de consolidation et de revalorisation du site de Vézelay, le préfet de l'Yonne pourra s'appuyer sur deux dispositifs spécifiques. Le premier est la charte d'engagement UNESCO pour la gestion des biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial en France, signée entre l'État et l'UNESCO. La convention, établie localement en déclinaison de cette charte, permet de définir des plans d'action rassemblant l'ensemble des partenaires autour de la protection et de la valorisation du patrimoine. dans une logique de développement durable. Ce dispositif est piloté par le ministère de la Culture.

Le second dispositif sur lequel pourrait s'appuyer le préfet de l'Yonne est l'opération « grands sites », démarche partenariale qui associe l'État, les collectivités locales et les acteurs des sites. Ce dispositif porté par le ministère de l'Écologie se traduit par des interventions concrètes d'amélioration: réhabilitation de zones dégradées, amélioration ou création d'équipements d'accueil...

ambitieux. L'État est actuellement en première ligne, difficultés et les gênes liées aux travaux. » développement mais nous souhaitons que nos partenaires prennent La sous-préfecture vit à l'heure actuelle au rythme économique » le relais à partir de 2014. » En attendant, Mourad du projet. « Il ne se passe pas une journée sans que je Chenaf est en pleine phase de concertation avec les travaille sur ce dossier. Deux agents sont également mobilisés pour la recherche et l'édition de documents. l'organisation et la tenue des réunions, et les nombreux rendez-vous avec les partenaires. » **Frank Canton**

